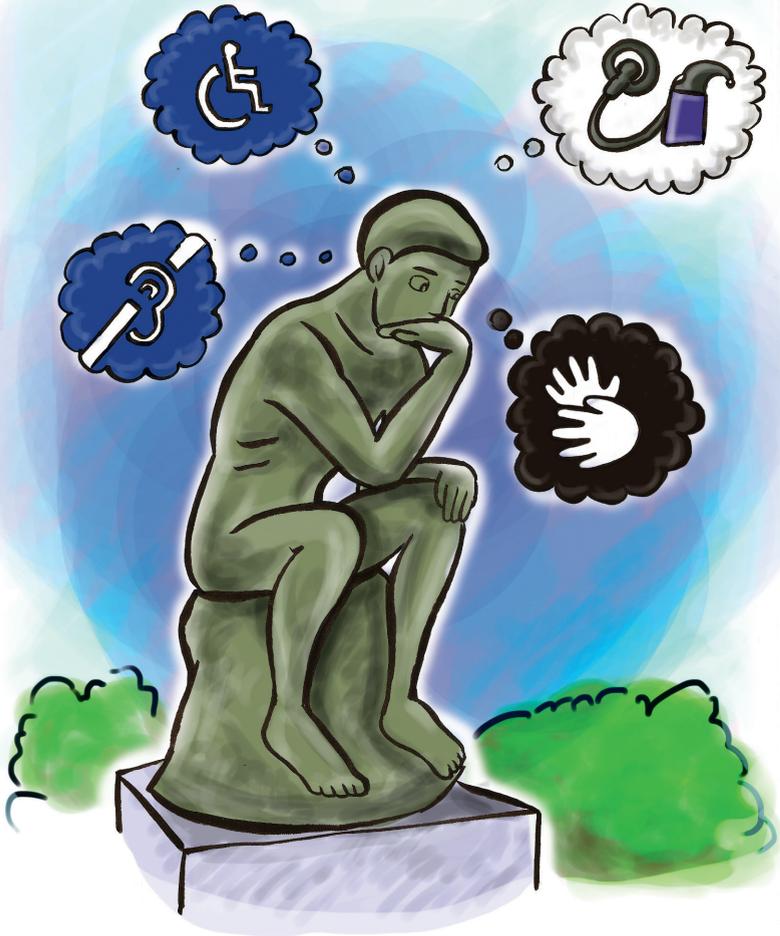


Qui suis-je ?

Ebauche de réflexion
sur l'identité des
personnes sourdes



Réalisation : APEDAF asbl – rue Van Eyck, 11a – 1050 Bruxelles

Éditeur responsable : Anne-Charlotte Prévot

Rédaction : Michel Joris

Illustrations : Maïlee Huynh (asbl Inform'Action : www.informaction.be)

Conception graphique : Inform'Action et Helena Almeida

Coordination : Edith Rioux

© APEDAF D/2012/4000/2

ISBN 978-2-930587-11-0

Nous remercions chaleureusement pour leur précieuse collaboration :

Le comité d'évaluation : Florence Seignobos : psychologue-psychothérapeute et parent d'enfants sourds, administratrice et formatrice d'ACFOS – action connaissance – formation – surdit ; Claude Malet : psychologue de formation, psychologue au «Centre Comprendre et Parler», directeur au centre «Lui et Nous» ; Michel Thiry : parent membre de l'APEDAF ; Marie Florence Devalet : charg e de communication   la F d ration Francophone des Sourds de Belgique.

Nous vivons tous aujourd'hui à l'ère de la mondialisation. Elle se manifeste, tout d'abord, sous la forme d'une globalisation de l'économie. Ce phénomène n'est pas nouveau mais il s'est accéléré depuis la fin des années 80, notamment en raison du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des médias.

La globalisation de l'économie va également de pair avec une certaine uniformisation culturelle : partout dans le monde, au travers des médias, nous consommons les mêmes produits culturels (les films américains d'Hollywood par exemple). Ces produits véhiculent des contenus idéologiques.

La mondialisation implique aussi de nouvelles formes d'organisation sociale, de nouvelles valeurs, de nouveaux modèles identitaires. La question du devenir des identités culturelles nous interpelle et sera dès lors analysée dans cette brochure.

Cette uniformisation culturelle des identités est sans doute l'une des raisons de l'émergence d'affirmations identitaires que l'on constate depuis une trentaine d'années. Ces affirmations identitaires s'expriment au travers de mouvements communautaires, associatifs, ethniques, nationalistes... Ils peuvent être à l'origine de nouvelles solidarités et d'actions politiques et citoyennes ou, au contraire, déboucher sur un repli identitaire et un rejet de l'autre.

Des personnes sourdes ont également été à l'origine d'un tel mouvement d'affirmation identitaire. La question de l'identité intéresse actuellement beaucoup les personnes sourdes et les associations qui les représentent.

Les jeunes sourds, surtout au moment de l'adolescence, sont particulièrement sensibles à cette question. Nous avons souvent été témoins de situations où des jeunes sourds, éduqués dans l'oralisme, en questionnement par rapport à leur identité de sourd et suite à leur rencontre avec des sourds signants, apprennent la langue des signes et décident ensuite de s'exprimer prioritairement dans cette langue. Ils ferment les lèvres et entrent en conflit avec leurs parents, qu'ils considèrent responsables de leur manque d'accès à cette part de leur identité.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de consacrer une brochure à cette thématique.



Qui suis-je ?

La grande question que nous sommes tous amenés à nous poser un jour où l'autre, au gré de nos parcours de vie, des circonstances que nous rencontrons ou des contextes au sein desquels nous évoluons est : «qui suis-je ?».

De nombreux facteurs auront une influence sur la manière dont nous allons répondre à cette question. Tout d'abord, l'environnement culturel au sein duquel nous sommes nés : en fonction des cultures, l'identité personnelle est plus ou moins importante par rapport à l'identité collective. En Occident, ce n'est d'ailleurs que depuis la célèbre phrase du philosophe Descartes «Je pense donc je suis» que la philosophie met l'accent sur la capacité individuelle à s'identifier de manière individuelle.

Si l'usage de traditions communes a un impact important sur des conduites dites très individuelles, chacun est amené, et ce, de plus en plus au sein de nos sociétés multiculturelles, à se questionner, à se positionner par rapport à sa culture d'origine et à choisir d'adhérer à telle ou telle dimension culturelle. Ou en d'autres termes, les deux dimensions, collective et individuelle, ne sont pas séparées. Elles interagissent et l'individu est amené à se situer par rapport aux dimensions que le collectif lui propose, voire, veut lui imposer.

Toutes les caractéristiques qui entrent dans l'identité individuelle ne relèvent pas que d'un choix personnel. Généralement, on distingue les éléments physiques (le sexe, la couleur de peau, certaines particularités anatomiques) des éléments

Certains éléments
de l'identité
sont imposés,
d'autres choisis

sociaux ou culturels (la nationalité, la langue, la religion, etc.) Parmi ces éléments constitutifs de l'identité, certains nous ont été imposés (son lieu ou sa date de naissance) et d'autres ont été choisis (la religion, par exemple, peut être imposée ou choisie).

Cependant, même les éléments qui ont été imposés pourront être réinterprétés en fonction du regard que nous posons sur eux. Les considérer comme importants signifie adopter une position subjective, qui renvoie bien souvent à un certain nombre de valeurs auxquelles nous adhérons. Ces valeurs pourront être à l'origine d'engagements citoyens. Nous nous engagerons pour telle cause parce que nous avons, à tel moment de notre vie, tel regard sur nous-mêmes, et donc telles valeurs auxquelles nous croyons. Ensuite, nous pour-

rons décider de nous investir pour tenter de faire évoluer la société dans le sens d'une meilleure adéquation aux valeurs que nous voulons défendre.

La question de l'identité est complexe et la manière dont nous y répondrons pourra également dépendre des critères utilisés pour l'appréhender.

Elle intéresse les philosophes depuis longtemps. Certains d'entre eux considéraient que l'identité ne concernait pas que les personnes et proposaient des analogies avec d'autres choses pour réfléchir à cette question.

Au VI^e siècle av. J. C., Héraclite se posait déjà la question de l'identité d'un fleuve. Il se demandait s'il se baignait deux fois dans le même fleuve, étant donné qu'il

est sans cesse complètement renouvelé parce que l'eau qui le compose s'écoule constamment. Lorsque l'on se baigne une deuxième fois dans un même fleuve, ce n'est plus la même eau qui y coule : cette eau s'est vraisemblablement déjà déversée dans la mer. Peut-on dès lors dire qu'il s'agit toujours du même fleuve ?

Ensuite, Plutarque (46 - 125 après J-C) s'est posé la question de l'identité, à partir du bateau de la légende de Thésée :

Thésée serait parti d'Athènes pour combattre le Minotaure. Il en revint victorieux et les Athéniens voulurent conserver son bateau en retirant et remplaçant les planches usées. Qu'en est-il donc de l'identité de ce bateau ainsi conservé ? Certains considéraient que ce bateau était le même tandis que d'autres pensaient

que ces modifications en avaient fait un tout autre bateau. La question qui est ici posée consiste à se demander si c'est la matière ou la forme, dans ce cas le nom, qui constitue principalement l'identité.

Nous pouvons discerner ici deux perspectives différentes sur l'identité : l'identité quantitative (c'est-à-dire en tant que la somme des éléments qui constituent la personne ou la chose) et l'identité qualitative¹ (l'opposition du même et du différent) ou spécifique (l'appartenance à une même espèce).

.....
1. Le terme qualitatif doit être entendu dans un sens neutre, pas spécialement positif.

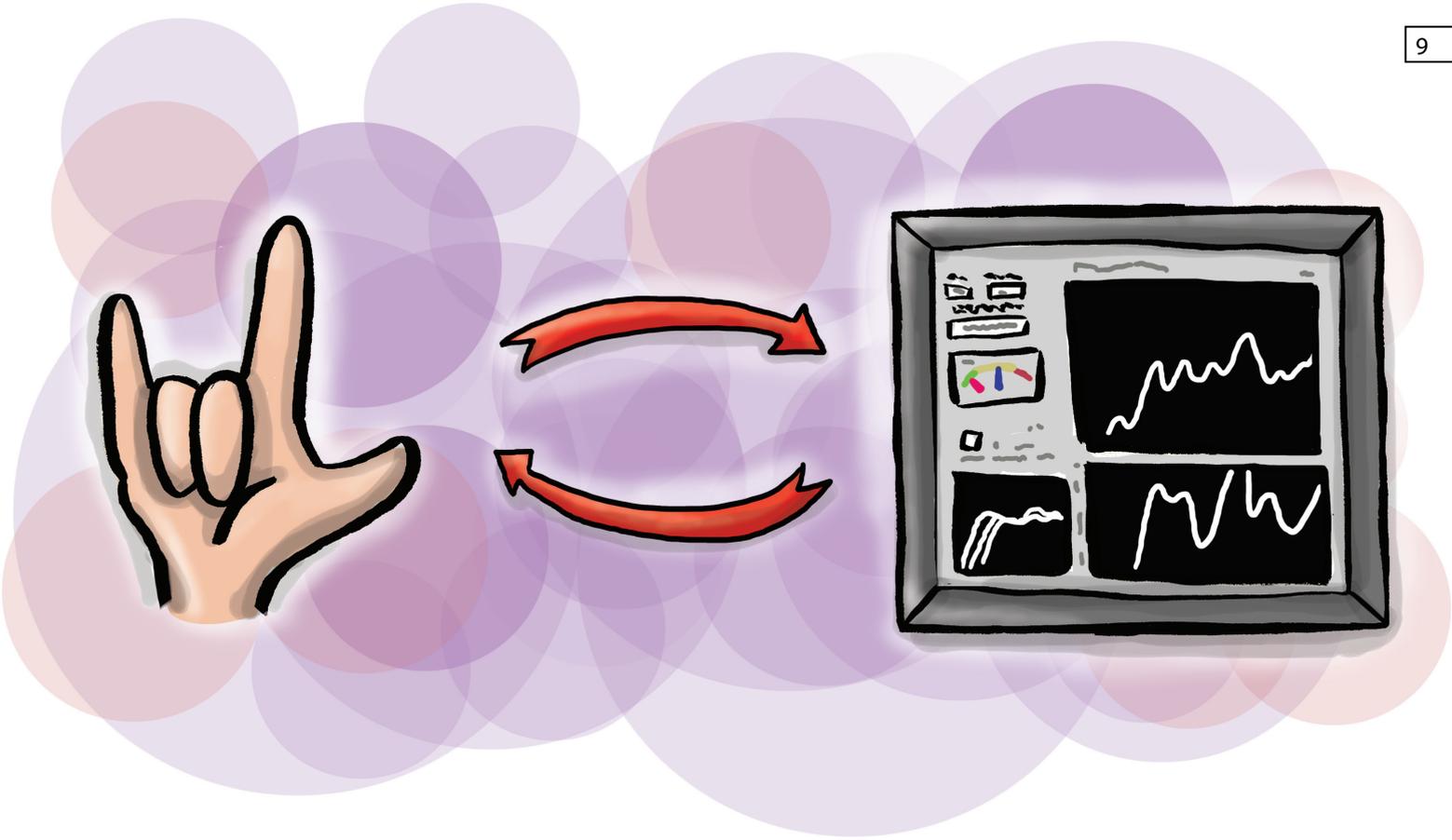
Et par rapport à la surdité ?

Il existe deux conceptions principales de la surdité, qui correspondent à ces deux perspectives : le regard médical – courbe auditive, circonstances génétiques, familiales, sociales ; et le regard culturel – l'individu est considéré par rapport à ses qualités : le mode de communication privilégié, le rapport au visuel ou à l'espace, les habitudes de vie, le rapport au monde, etc. Ces qualités sont communes à plusieurs individus.

Bien que ces deux perspectives soient opposées, elles partagent un point commun : «les personnes handicapées» sont appréhendées comme un tout et elles posséderaient les mêmes caractéristiques : pareilles entre elles et radicalement différentes des autres, les valides ou les «entendants». La logique commune à ces deux visions implique qu'il y ait nécessai-

rement plus de différences entre une personne sourde et une personne entendant qu'il peut y en avoir entre deux personnes entendants ou entre deux personnes sourdes.

Cette logique, en plus d'être réductionniste, peut également se révéler dangereuse. Le point de vue médical a cristallisé un vécu de négation de la surdité chez les sourds dont l'enfance remonte à plus de trente ou quarante ans. Certains ont souffert de méthodes vécues comme des tentatives de normalisation assez drastiques. Le point de vue médical peut refuser de respecter la différence des sourds et tenter, à tout prix, de les «réparer», allant jusqu'à mettre en œuvre des rééducations qui proscrivent l'utilisation de la langue des signes, arguant qu'elle entraverait le développement du langage oral.



2. Mais aussi italien, parce que la Révolution française a eu une influence sur toute l'Europe et s'est inscrite dans un mouvement plus global.

3. Florence Encrevé, «Réflexions sur le Congrès de Milan et ses conséquences sur la Langue des signes française à la fin du XIXe siècle», *La Découverte/ le mouvement social*, 2008/2-n°223, pp.83 à 98.

En 1880, l'interdiction de la langue des signes a été officialisée suite au Congrès de Milan. Ce congrès s'inscrivait dans un contexte marqué par les principes prépondérants depuis la Révolution française de 1789.

Le gouvernement français² des années 1880, républicain, estimait avoir pour vocation le libre exercice des droits de l'homme. Il concevait la liberté comme l'égalité dans l'identité (égaux parce que semblables) et avait donc la volonté de rendre les sourds identiques aux autres Français grâce à la méthode orale³.

Ces principes, tout louables qu'ils puissent être, eurent pourtant des conséquences désastreuses pour les personnes sourdes. Le point de vue culturel, quant à lui, peut être lié à du militantisme et être à l'origine

d'un repli communautariste, comme nous le verrons dans la suite de ce livret.

Le contexte de
l'interdiction de
la langue des
signes

Identité et estime de soi

La fonction même de l'identité, pour tout un chacun, est double :

-se reconnaître soi-même à travers les changements liés à l'âge, mais aussi à notre caractère adaptable dans différentes situations (professionnel, privé, associatif, etc.)

-se reconnaître à la fois pareil et différent des autres.

Cette problématique identitaire commune à tous est complexifiée par le handicap, et plus particulièrement par la surdité, en lien avec la difficulté d'accès à la langue orale maternelle, dans le cas de familles entendantes, et donc à la langue de la société de naissance.

Il existe également une troisième fonction

de l'identité : **la préservation de l'estime de soi.**

Le point de vue médical de la surdité se décline en une dimension physiologique (qui s'exprime par un désir de réparation fonctionnelle : appareil auditif, implant cochléaire) et une dimension psychologique⁴. La littérature psychologique conçoit l'identité du jeune sourd comme ayant été construite sur «la blessure narcissique et la faible estime de soi, la déliaison, le rejet, la souffrance, la honte, la culpabilité ; de même que sur la frustration, la rage envieuse et le sentiment d'injustice»⁵. Cette conception s'appuie sur un postulat, trop souvent admis, «qui veut que tout être humain handicapé soit affecté par la violence du handicap-choc traumatique provoquant invariablement souffrance-honte-culpabilité, nécessitant aide psychologique»⁶.

4. Cet extrait provient des commentaires de Madame Florence Seignobos, qui a participé au comité d'évaluation.

5. Chantal Lavigne, «Parler des autres, des mots qui aident ou qui enfoncent ? A propos de l'estime de soi des sourds» in «handicap, estime de soi, regard des autres» (en vert), coordonné par Maudy PIOT, L'Harmattan, 2012, p.73.

6. Chantal Lavigne, op. cit. p.122.

.....
 7. La majuscule n'est pas une erreur typographique. Elle indique simplement que l'on fait référence à un individu perçu en tant que membre d'une communauté linguistique et culturelle, et non défini par sa déficience auditive.

8. Chantal Lavigne, op. cit. p. 84.

9. Chantal Lavigne, op. cit. p.81.

10. Fabrice Bertin, «Une identité Sourde ? Pour quoi faire ? Réflexions sur un déni séculaire» in «Fragments de Surditude», Les Cahiers de la Salamandre n°4, Editions de l'APEDAF, 2011, p.20

Le regard «culturel» sur la surdité, dont les porte-parole sont des professionnels entendants ou sourds, spécialisés dans la sociologie (Mottez, 2006), l'ethnologie (Delaporte, 2002) ou l'histoire (Bertin, 2010), propose une représentation positive de l'estime de soi des Sourds⁷. Selon celle-ci, «la surdité n'est pas un malheur, une diminution tragique mais une identité culturelle et linguistique ; les Sourds ne sont pas malades, mais différents et ils ont leur propre langue et leur propre culture»⁸. Cependant, ce regard peut également être à l'origine de dérives, comme nous le verrons dans la suite de cette brochure.

La conception psychologique qui s'inscrit dans la perspective médicale interprète l'affirmation identitaire de la culture sourde comme «un mécanisme psychique défensif déployé contre la souffrance et la honte

d'être sourd»⁹. Cette conception engendre des attitudes ou comportements qui ont récemment été désignés par le terme d'«audio-centrisme», en anglais «audism», par les représentants de la conception culturelle de la surdité. Ce terme signifie une «focalisation excessive sur l'audition et la parole vocale au détriment de la personne et de l'identité Sourde»¹⁰.

Si les sourds ont fustigé, à juste titre, cette attitude, une attitude opposée s'est développée depuis quelques années : «le surdicentrisme», «qui consiste à faire siennes toutes les croyances et attitudes des sourds sans percevoir ce qu'elles peuvent avoir d'erronné»¹¹. Comment se manifeste concrètement ce qu'on appelle le «surdicentrisme»? Considérons par exemple cette situation : dans une exposition organisée par un centre culturel commu-

nal, l'abbé de l'Épée est présenté comme l'inventeur de la langue des signes. Ce n'est pas exact; lorsque le responsable est informé de cette erreur, il s'étonne et refuse d'y croire: «Mais puisque ce sont des sourds qui me l'ont dit !».

Sur la question de l'estime de soi des sourds, fortement liée à la question de l'identité, les discours, médical et culturel, s'opposent en termes «d'estime de soi handicapée à réparer» et «d'estime de soi intacte à préserver». Ces discours se présentent comme des tentatives de catégorisation des jeunes sourds. Ces derniers ont été interrogés. Certains s'y retrouvent, ont intériorisé ces deux discours, d'autres pas du tout. De toute façon, leurs vécus nuancent ces catégorisations : certains jeunes interrogés se sont, par exemple, exprimés en disant que leur souffrance

était due au «dénier de surdité», c'est-à-dire à la non-reconnaissance de «la réalité» de la surdité dans sa singularité et non à la surdité en elle-même¹².

L'expérience, au jour le jour, de sa place réelle parmi les autres est différente de la question «qui suis-je? ». Elle est en deçà des mots. Elle se vit au niveau du senti de soi-même, par soi-même, avec ou sans les autres, mais au travers de l'expérience de vie quotidienne.

Les expériences d'échec et de réussite donnent une dimension négative ou positive à l'estime de soi, pour autant que ce ne soit pas des expériences de semblant. Il y a quelque chose de soi-même (surtout à l'occasion de l'adolescence) qui doit prendre corps, de façon personnelle.

11. Tel que le définit Marc Renard dans l'article « Surdité, accessibilité et illettrisme » in Les Cahiers de l'Actif n°298-301. Devenu sourd, il est également l'auteur entre autres de « Les sourds dans la ville – Surdités et accessibilité ». C'est également lui qui a défini le terme d'audio-centrisme en 1996.

12. Chantal Lavigne, op. cit. p.120.

Astrid, 24 ans

J'ai commencé à signer un petit peu à 18 ans, parce qu'à 18 ans, j'ai rencontré des sourds qui signent à Bordeaux. Parce qu'il y a eu une période où je me sentais vraiment seule, j'avais besoin de voir des sourds comme moi. Mais à Bordeaux, il n'y avait presque que des sourds signants, très peu de sourds oralistes et encore moins de sourds LPC. Pendant 1 ou 2 ans, je les ai fréquentés : j'allais à des soirées, à des réunions et j'ai appris petit à petit des signes. Je faisais plutôt du français signé parce que j'avais vraiment bien appris la langue française. Pour pouvoir vraiment signer, il faut penser en langue des signes (boule dans la gorge). Et à la fin, je me suis rendu compte que je n'étais pas bien dans ce monde.

Donc, j'avais quelques copains et copines entendants qui étaient bien avec moi mais j'avais envie de faire partie d'une bande très proche, très soudée... Et c'est seulement depuis un an que maintenant, je fais partie d'une bande de sourds LPC comme moi... Parce que l'année dernière, il y a eu un congrès à Toulouse, c'est-à-dire qu'à Toulouse, il y a eu un congrès qui regroupait tous les sourds de France. Des sourds oralistes, signants et LPC, et c'est là que j'ai rencontré pour la première fois des sourds LPC du même âge que moi. Ils avaient 21 ans, 22 ans. La plus vieille avait 27 ans... C'est fabuleux ce type de rencontre, je me sentais mieux, je me sentais moins seule. C'est-à-dire que même si je ne les connaissais pas, je me suis sentie très à l'aise avec eux dès les premiers jours parce qu'on a le même vécu. En LPC. Pour moi, c'est à un membre de ma famille, un membre de mon corps. Quand je voyais un autre sourd qui codait, je me sentais bien, c'était comme un frère.

Le pôle culturel de la surdité : une culture ou des cultures ?

15



Si on peut parler de «culture sourde», pourrait-on parler de «cultures sourdes» ?

On ne reconnaît souvent de culture sourde qu'associée à la langue des signes. Si la langue est un élément très important d'une culture, ce n'est pas le seul : des manières de voir, des habitudes, un vécu communs peuvent constituer un socle à partir duquel des personnes peuvent se sentir participer à une culture commune. Tous les sourds n'utilisent pas la langue des signes, il y a des sourds «oralistes» : ils lisent sur les lèvres (connaissent souvent les codes qui facilitent la lecture labiale comme la LPC (Langue française Parlée Complétée) et utilisent prioritairement le langage oral.

Ces personnes, entre elles, pourraient également se sentir appartenir à une culture. Il faut quand même insister sur le

fait que la LPC ne constitue pas une langue proprement dite et que le critère de la langue est un critère important de l'identification culturelle identitaire. Astrid ne se sent pas appartenir à une culture LPC. Il s'agit plutôt d'une familiarité de vécu avec d'autres sourds LPCistes.



Identité et handicap

L'identité de la personne sourde est liée au regard que porte la société sur le handicap. Ce regard a évolué ces dernières années. Un retour à l'origine du terme «handicap» et à ses premières utilisations donne un éclairage complémentaire sur l'évolution de ce regard.

Ce terme proviendrait de l'anglais «hand in cap», «la main dans la casquette»¹³.

Au 18e siècle, l'expression a été appliquée au domaine sportif, et plus particulièrement à l'hippisme, pour lequel «un handicap correspondait à la volonté de donner autant de chances à tous les concurrents en imposant des difficultés supplémentaires aux meilleurs»¹⁴.

Dans ce cas de figure, il s'agit d'une situation de handicap plutôt que d'un handicap

comme faisant partie de la nature de la personne. Il nous faut également remarquer que les chevaux «en situation de handicap» sont en réalité les chevaux les plus puissants.

Ces constatations peuvent nous aider à transformer la conception que nous avons du handicap. Certaines personnes ont certaines déficiences qui peuvent les mettre en situation de handicap. Mais ces déficiences, ces qualités en moins, sont peut-être contrebalancées par certaines qualités que les personnes valides ne possèdent pas forcément.

S'intéresser à ce que l'on peut appeler la «culture sourde» peut permettre de se rendre compte de certaines de ces qualités.

13. Pour une explication plus détaillée de l'origine de cette expression, voir la brochure «Ne soyez pas sourds à la différence», APEDAF 2011, téléchargeable sur notre site : www.apedaf.be/Brochure-Ne-soyez-pas-sourds-a-la
14. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Handicap> Page consultée en mars 2011.

Perspective culturelle par rapport à l'identité des personnes sourdes

Les personnes entendantes reçoivent les informations sur le monde avec leurs oreilles et les expriment avec leur bouche. Les personnes sourdes les reçoivent avec leurs yeux et les expriment (souvent) avec leurs mains. Ces modes de communication différents conditionnent le rapport au monde et aux autres.

Depuis les années 70, la communauté sourde a commencé à prendre conscience de sa valeur et du «plus» qu'elle pouvait apporter à la société.

L'université pour personnes sourdes Gallaudet, aux États-Unis, a bien illustré cette réalité en nommant, à la suite d'une grève¹⁵, le premier président sourd.

Au sein de cette université, dans laquelle tous les cours sont dispensés en langue

des signes, il existe aujourd'hui un département consacré aux études sur la surdité (Deaf studies). Au sein de cette université, des chercheurs, Joe Murray (sourd) et Dirksen Bauman (entendant) ont développé le concept de «deaf gain»¹⁶. Au travers des études que l'on désigne sous ce concept, il s'agit de mettre en lumière les côtés positifs de la surdité qui peuvent constituer un apport pour la société.

Si la surdité est généralement présentée sous l'angle de la déficience, elle peut être également comprise comme un gain pour les sourds et pour la société régie par les entendants.

Les chercheurs qui se consacrent aux «deaf studies» ont identifié toute une série de caractéristiques positives et bénéfiques.

15. Le mouvement «deaf president now».

16. Apport de la surdité.

Les sourds, de par leur perception différente de l'espace et les sourds signants, en raison de la spécificité des codes linguistiques de la langue des signes, développent d'autres façons de penser. Des concepts sont créés indépendamment de l'utilisation de mots parlés. Le langage est plus imagé et représente parfois concrètement l'objet. C'est ce que les linguistes appellent l'iconicité.

La langue des signes permet également d'autres modes d'expression, qui peuvent même donner lieu à des créations artistiques (poésie, théâtre, etc.) Ces modes d'expression passent par d'autres canaux de communication, qui utilisent les trois dimensions.



Par ailleurs, cette culture possède des dimensions transnationales parce que, même si chaque langue des signes est différente, les personnes qui s'expriment en langue des signes peuvent construire un langage commun assez rapidement. De plus, une langue des signes internationale a été construite et permet donc une compréhension plus aisée lors de rencontres entre des personnes sourdes du monde entier.

17. Sournal n°111, «Le Deaf gain, juste une idée de militants ou une réalité ?»

18. Sournal, op. cit.

19. Charles Gaucher, «En quête d'identité, oser le dialogue» in «Fragments de Surditude», Les Cahiers de la Salamandre n°4, APEDAF, 2011, pp.33-47

Cette compréhension est encore favorisée par des expériences de vie assez similaires. La communauté mondiale des sourds peut donc être un modèle de communauté cosmopolite.

Ces recherches ont également montré que les personnes sourdes développent souvent une meilleure vision périphérique et des capacités extraordinaires pour reconnaître les caractéristiques faciales et former des images mentales. Leur sensation d'«entendre» passe par les vibrations, elles s'orientent dans le monde visuellement ou au travers des perceptions kinesthésiques : les vibrations, l'air, les odeurs¹⁷.

Les «Deaf studies» ont également mis en lumière une autre caractéristique des personnes sourdes signantes : leur manière particulière de construire les histoires en

langue des signes : ils utilisent des principes structurels similaires à ceux qui sont utilisés dans l'écriture de scénarios de films : le ralenti, l'accélééré, le rythme de la succession des scènes, et ils choisissent les scènes les plus efficaces pour raconter une histoire¹⁸.

L'histoire des Sourds a été interprétée et «mythifiée» par les chercheurs des «deaf studies». Ils ont identifié des moments clés qui «font le pont entre l'histoire collective et individuelle des Sourds»¹⁹. Des personnes sourdes ont été acteurs de ces événements, mais des personnes entendant également.

Le premier de ces moments historiques se construit autour de l'abbé de l'Épée et de son œuvre (1763-1789). Il a initié la recherche sur la langue des signes.

Le langage qu'il a développé n'était pas de la langue des signes parce qu'il suivait la structure du français, mais l'abbé de l'Épée a permis un regroupement des élèves sourds au sein de son institution et a ainsi favorisé le développement de la langue des signes.

Le deuxième moment important est le Congrès de Milan (1880), dont nous avons parlé plus haut. Pour les théoriciens de l'identité sourde, il se présente comme «la preuve historique de l'oppression des Sourds, le moment symbolisant la fin de l'âge d'or de la communauté sourde et l'entrée dans la grande noirceur 'oraliste'»²⁰.

Le troisième est ce que l'on a appelé «le réveil sourd» (fin des années 1970 et début 1980). Ce «réveil» a pris naissance aux

États-Unis, dans l'université «Gallaudet», où les étudiants sourds se sont mis en grève pour exiger la nomination d'un président sourd. Ils ont obtenu gain de cause et pris conscience de leur pouvoir en tant que communauté. C'est à partir de cette période que les Sourds ont commencé à revendiquer leur différence comme un «bien commun». Ce moment est également particulièrement caractérisé par l'affirmation de la dimension «naturelle» de la langue des signes.

Ces trois moments apparaissent dans des écrits scientifiques consacrés à l'identité sourde mais également dans les récits et témoignages de personnes sourdes. L'information relative à cette lecture de l'histoire et, de manière plus générale, la revendication de l'identité sourde peuvent être émancipatrices mais peuvent égale-

20. Gaucher, op. cit. p.37.

21. Amin Maalouf, op. cit. p.21.

22. Nous utilisons cette expression étrange pour insister sur la dimension d'opposition entre le même et l'autre par rapport au sentiment identitaire.

ment être à l'origine d'un repli identitaire; une exclusion pour protéger leur identité. Il existe en effet toujours un «ethnocentrisme» inhérent aux quêtes identitaires. On retrouve ici la logique commune au point de vue médical sur la surdité : «les personnes handicapées» sont appréhendées comme un tout. Les différents membres posséderaient les mêmes caractéristiques : pareils entre eux et radicalement différents des autres, les valides ou les «entendants».

Or, Comme nous le rappelle Amin Maalouf, «Souvent, l'identité que l'on proclame se calque – en négatif (en opposition) – sur celle de l'adversaire ...»²¹ ou de l'autre : ici, l'entendant, qui n'a d'ailleurs d'existence postulée que par rapport au sourd.

Pour qu'une identité se présente comme

une référence, elle implique des jugements de valeur. Ces jugements de valeur peuvent provoquer des tensions entre différents groupes qui doivent se définir les uns par rapport aux autres. Les Sourds vivent dans un monde de «non Sourds»²².

Si l'audio-centrisme des sociétés au sein desquelles vivent les personnes sourdes a été à l'origine d'une rupture des sourds dans leur mouvement de quête identitaire, il est tout à fait normal que des mécanismes de défense aient été élaborés par des intellectuels et/ou militants sourds et entendants contre l'oppression de discours et de pratiques auxquels les personnes sourdes ont été confrontées et auxquels elles sont encore confrontées, mais il est inquiétant de constater qu'ils peuvent donner lieu à un repli identitaire au sein de certaines communautés sourdes.



23. Il faut d'ailleurs souligner à quel point sont proches les langues des signes francophone belge et flamande.

La construction identitaire des sourds peut passer par le rejet de l'autre : entendant, malentendant ou sourd oraliste, et un repli communautaire entre sourds signants «purs» ou Sourds. Ceci dit, si elle peut se manifester dans la communauté des sourds signants, elle peut également se manifester au sein de groupes de sourds oralistes, parce que le sentiment identitaire culturel n'est pas nécessairement lié à l'utilisation d'une langue commune.

Nous assistons actuellement en Europe au développement de mouvements nationalistes et/ou régionalistes. Récemment, le débat, très médiatisé, sur la question de «l'identité nationale» en France a mis en lumière la propension au rejet de l'autre, qui peut aller de pair avec la volonté d'affirmation identitaire. L'avenir de la Belgique, quant à lui, est même menacé par les vel-

léités communautaires régionalistes.

Fort heureusement, beaucoup de Sourds sont fiers d'être biculturels et bilingues²³. Pour permettre la participation citoyenne des personnes sourdes, il est important de trouver des solutions pour atténuer les effets de rupture. Pour ce faire, les professionnels sourds ou entendants connaissant la langue des signes, les intellectuels intéressés à la question sourde, les enfants entendants de parents sourds ont un rôle important à jouer de médiateurs, pour permettre le dialogue et la reconnaissance de la langue des signes en éducation, politique ou sur le marché de l'emploi.

Pour que des débats importants puissent avoir lieu, plus particulièrement sur la question de l'implant cochléaire, il est également important que «les organismes

publics, les institutions mais également les communautés sourdes admettent qu'ils ne peuvent monopoliser le sens de la différence sourde»²⁴, c'est-à-dire qu'ils acceptent d'envisager réellement les différentes approches pour appréhender cette différence.

Or certains chercheurs, et plus particulièrement un chercheur en anthropologie, Charles Gaucher, ont fait remarquer que, dans la littérature consacrée aux «deaf studies», certaines idées, ou certains glissements, pouvaient avoir des conséquences défavorables pour les personnes sourdes.

Notamment parce que, comme elles ont été développées dans un contexte anglo-saxon, d'obédience multi-culturaliste, elles ne sont pas forcément exportables.

Le modèle français et, dans une certaine mesure, le modèle belge sont des modèles intégrationnistes ou assimilationnistes. Ces deux modèles sont très différents par rapport à la gestion publique des différences.

Pour le premier, l'anglo-saxon, l'unité nationale et la cohésion sociale sont recherchées par le biais d'une prise en compte de la diversité, qui peut librement s'exprimer dans l'espace public.

La tradition historique du deuxième modèle (français et, dans une certaine mesure, belge) privilégie l'unité par la réduction des différences et ne peut donc, logiquement, pas reconnaître une communauté de Sourds revendiquant des droits spécifiques en tant que minorité culturelle.

24. Gaucher, op. cit. p.42.

25. Gaucher, op. cit. p.44.

26. Ibid.

Certaines de ces idées ont des conséquences négatives : par exemple la dérive qui s'est opérée concernant la conception de la langue des signes au sein du mouvement des «deaf studies». Progressivement, elle a été considérée comme «langue naturelle aux Sourds», comme si elle faisait partie de leur nature, c'est-à-dire au sens où, en exagérant un peu, ils pourraient l'apprendre quasiment instinctivement.

Elle serait, en quelque sorte, «dormante» dans le corps du sourd et attendrait d'être activée pour s'exprimer dans ses mains²⁵.

Cette manière de voir peut avoir des conséquences dommageables pour les enfants sourds, en confortant les partisans de l'oralisme dans leur point de vue. Il n'y aurait, en effet, plus aucune raison d'apprendre

des signes aux petits enfants sourds : s'ils ne peuvent devenir de «parfaits parlants», ils pourront, une fois adultes, se tourner vers une langue signée. Cependant, à ce moment, «les dommages cognitifs relatifs au fait d'avoir été soumis à d'importantes privations linguistiques sont souvent irréversibles»²⁶.

Cet exemple devrait inciter à plus de prudence dans le militantisme : mieux vaut bien analyser les idées et les conséquences qu'elles peuvent avoir avant de les prôner en croyant défendre la cause.

D'autres pôles identitaires...

«[À] toutes les époques, il s'est trouvé des gens pour considérer qu'il y avait une appartenance majeure, tellement supérieure aux autres en toute circonstance qu'on pourrait l'appeler 'identité'.»²⁷

Pour continuer à nuancer les catégorisations utilisées afin de tenir un discours sur l'identité et la surdité, revenons à la notion même d'identité.

Lorsque nous déclinons notre identité, nous présentons une liste d'éléments constitutifs de celle-ci. Bernard Mottez, dans un texte²⁸ repris dans le recueil «Les sourds existent-ils ?» (Harmattan, 2006), se présente ainsi : «Je m'appelle Mottez. Mon prénom est Bernard. Mon père était ingénieur. Je suis né en 1930. Je suis français. J'ai les yeux bleus, le sommet du crâne nettement dégarni, le nez un peu

fort. Je suis marié et ma femme est étrangère. Je suis père d'une fille et d'un garçon à présent majeurs. Je suis sociologue. Je suis directeur de recherche au CNRS. Je m'intéresse à la surdité, et j'en ai fait, ces dernières années, l'objet essentiel de mes activités de chercheur.»²⁹

Dans cet inventaire de traits identitaires, nous pouvons remarquer que beaucoup sont communs à d'autres personnes. Ces éléments en commun peuvent induire des conceptions communes. Mais, en même temps, des personnes qui partagent un trait d'identité, comme par exemple celui d'être né en 1930, vont être très différentes les unes des autres.

Lorsque nous nous présentons à d'autres personnes, en fonction du contexte, tel ou tel trait d'identité va être mis en avant.

27. Amin Maalouf, «Les identités meurtrières», Grasset, Paris 1998, p.19.
28. «L'identité sourde» in «Études et recherches», 2LPE, vol. 5, 2ème semestre, 1987, pp.41-55.
29. Bernard Mottez, op. cit. p.65.

Par contre, d'autres seront volontairement omis alors qu'ils peuvent être fondamentaux par rapport à l'image que nous nous faisons de nous-mêmes : par exemple d'éventuels engagements en matière religieuse, politique ou sexuelle. Il s'agit d'éléments qui peuvent relever de la sphère considérée comme privée, qui peut d'ailleurs également varier en fonction du contexte.

La différenciation entre ce qui relève du privé et ce qui relève du public est une des manières de classer les éléments de l'identité. Il en existe d'autres ; comme la différenciation entre physique, naturel et culturel ou social et aussi, une différenciation importante en sociologie entre les éléments dont nous avons hérités et ceux que nous avons choisis (l'inné et l'acquis).

Souvent, en fonction d'un seul trait inné, une personne se retrouve rangée dans une catégorie. Les autres, qui ne font pas partie de cette catégorie, ont l'impression d'en savoir beaucoup sur cette personne parce qu'elle appartient à cette catégorie.

En voici des exemples : rom, noir ou trisomique. Quelle que soit l'importance que la personne attribue elle-même à ce trait, les autres sont souvent là pour lui en rappeler l'importance de par le comportement qu'elles adoptent envers elle en raison de ce trait distinctif.

Lorsque, par exemple, nous sommes au feu rouge et qu'une femme «rom» mendie avec son enfant dans les bras : voyons-nous d'abord une rom, une mendicante ou une mère ?



IL NE FAUT JAMAIS AVOIR DE PRÉJUGÉS, NI JUGER LES GENS SANS LES CONNAÎTRE

30. Mottez, op. cit. p.75.

31. Benoît Virole, «Nouvelles dimensions de l'identité sourde» in «Les sourds: aux origines d'une identité plurielle», par Charles Gaucher, Stéphane Vibert, P.I.E Peter Lang, Bruxelles, 2010, p.150.

Les traits dont a hérité une personne et qui peuvent la distinguer vont être confirmés ou pas, et transformés en fonction de la manière dont elle les réinterprètera. Cette transformation est progressive: lorsque les sourds racontent leur parcours et le moment où ils ont réalisé qu'ils étaient sourds, ils évoquent rarement un âge antérieur à dix ou onze ans. Et ce n'est encore que le début d'une prise de conscience qui se fera par étapes³⁰.

Ce que certains sourds découvrent, au terme d'un cheminement, ils l'appellent leur «identité sourde», c'est une libération d'eux-mêmes en ce qu'ils ont chacun de plus singulier, de plus personnel.

Mais l'identité sourde, être sourd (ou Sourd), n'implique pas forcément que la surdité soit la caractéristique prépondé-

rante de l'individu, ce n'est qu'un élément parmi d'autres de la personnalité de la personne.

Le fait qu'ils soient sourds n'est pas le seul pôle identitaire auquel les jeunes sourds peuvent se référer pour se construire une image d'eux-mêmes.

Le terme d'«identité sourde» peut suggérer l'idée qu'il existerait un caractère ou un tempérament présent chez tous les sourds et qui les distinguerait des entendants. Or, «les données de la psychothérapie des personnes sourdes montrent une grande variabilité et l'absence de structures spécifiques»³¹. Il n'y a pas de personnalité psychologique sourde.

L'identité est multiple, constituée d'une hiérarchie entre les différents pôles iden-

titaires. Cette hiérarchie peut varier en fonction des événements d'une vie mais aussi de circonstances.

«S'il existe à tout moment, parmi les éléments qui constituent l'identité de chacun, une certaine hiérarchie, celle-ci n'est pas immuable, elle change avec le temps et modifie en profondeur les comportements»³².

Cette re-hiérarchisation ne se vit pas spécialement dans la souffrance ou l'émotion. Par exemple, on peut ne pas avoir conscience de l'importance du pôle identitaire lié à la nationalité jusqu'au moment où l'on se retrouve très loin de chez soi et que l'on rencontre des gens de son pays : là, on peut sentir à quel point on est belge, par exemple. Par contre, la question de la langue et de son utilisation peut compor-

ter une dimension émotionnelle ou affective plus importante : lorsque durant longtemps on ne rencontre personne capable de converser dans sa langue maternelle, on peut avoir l'impression qu'une partie de nous nous manque, de ne pas être complet.

Un texte de Bernard Mottez, issu d'un recueil d'articles réunis récemment sous le titre «les Sourds existent-ils ?»³³, illustre bien la question de l'identité par rapport à différents pôles. Il décrit l'intervention d'un rabbin sourd, Fred Friedman, au 4e Congrès mondial des Sourds juifs à Paris en 1992. Lors de cette intervention, intitulée «Sourd ou Juif ?», il mentionna l'importance pour les Sourds de participer aux événements majeurs de cette communauté culturelle, tels que les rencontres sportives. Mais lorsque ces matchs ont lieu

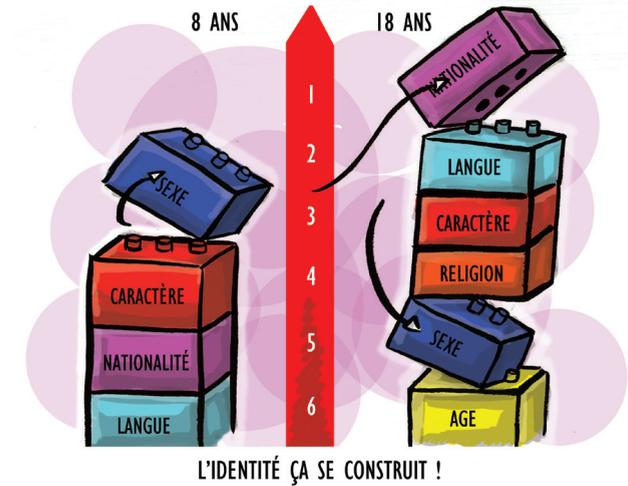
32. Amin Maalouf, «Les identités meurtrières», p.20.

33. L'Harmattan, 2006.

pendant les célébrations juives, que faire? Se joindre aux amis sourds ou se joindre aux amis juifs pour célébrer ces fêtes ? On ne peut pas être en même temps à deux endroits différents³⁴. Le sentiment d'identité implique toujours des choix et varie en fonction des circonstances.

Comme l'écrit Benoît Virole : différentes identités coexistent dans un individu et peuvent être actualisées en fonction de certains contextes : «Ainsi, une personne juive religieuse sourde peut se sentir juive lorsqu'elle fait le shabbat et sourde lorsqu'elle discute avec des sourds non juifs, etc. ou bien encore sourde lorsqu'elle est à la synagogue et ne comprend pas le rabbin et juive lorsqu'elle est avec des amis sourds musulmans qui font le rama-dan»³⁵.

C'est souvent l'élément qui fait la différence par rapport à une situation qui prend le dessus. Lors d'un évènement, la dimension de notre identité qui nous différencie des autres vient occuper le premier plan.



34. Ibid., p.106.

35. Benoît Virole, op. cit. p.159.

Identité sourde ou identité de sourd

Décliner le sentiment identitaire des sourds en termes «d'identité sourde» et «d'identité de sourd» peut nous permettre de mieux cerner ces questions. Lorsque l'on interroge les sourds, certains marqueurs permettent effectivement de faire une différenciation entre «identité sourde» et «identité de sourd». Il s'agit également de deux pôles importants de l'identité : l'identité personnelle ou collective.

Dans les discours des personnes sourdes qui se reconnaissent une identité sourde, on trouve des revendications pour la langue des signes, des références à la culture sourde, des allusions à l'idée que la surdité fait rupture dans la chaîne générationnelle. Ils peuvent également exprimer un manque de plaisir à l'audition ou à l'expression en langue orale et faire référence à des souvenirs rébarba-

tifs ou douloureux lors de son acquisition (par exemple lors des séances de logopédie), à des souffrances scolaires dans les apprentissages et les relations avec les autres élèves entendants.

Pour une personne sourde qui se serait plutôt fait une image d'elle-même en termes «d'identité de sourd», ces marqueurs seraient plutôt inversés, son discours sur elle-même et sur son parcours témoignerait plutôt d'une plus grande facilité à vivre avec les entendants comme avec les sourds, en signalant des aspects positifs et négatifs. Dans ce cas de figure, les appartenances communautaires sont moins fortes, plus nombreuses et plus fluides.

Bien sûr, ces perspectives pour appréhender son identité ne sont pas figées, elles

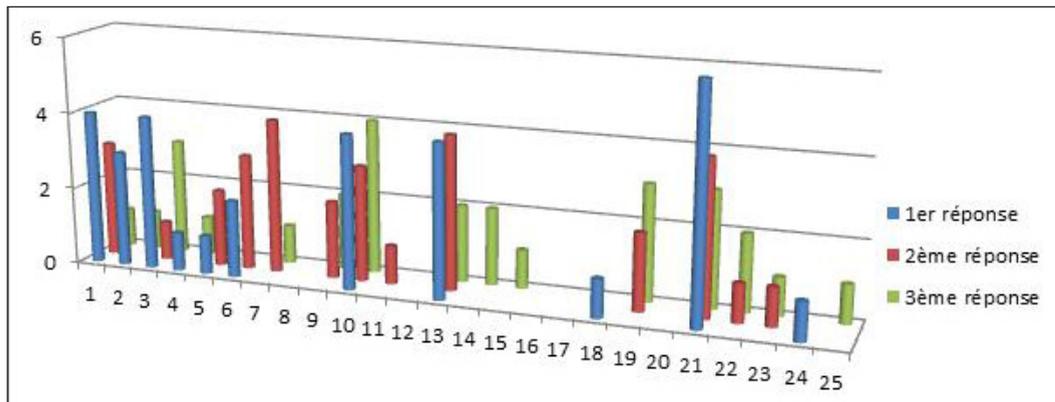
peuvent fluctuer, alterner ou composer. Elles peuvent également avoir des conséquences opposées en fonction des individus ou des situations : avoir conscience d'une «identité sourde» peut signifier avoir le sentiment rassurant de faire partie d'une communauté.

Pour essayer d'en savoir plus sur la manière dont les sourds se réfèrent à différents pôles identitaires, l'APEDAF a réalisé un sondage sur son site Internet. Il consistait à choisir trois images, par ordre de préférence, qui illustraient pour la personne interrogée des dimensions importantes de son identité. Comme vous le verrez en parcourant les images ci-dessous, celles-ci faisaient référence aux croyances, à la nationalité, aux orientations sexuelles, aux professions, à la dimension de handicap et plus particulièrement à la surdité, de ma-

nière plus générale (l'oreille barrée) ou en référence à la langue des signes.



Voici le graphique des résultats à ce sondage :

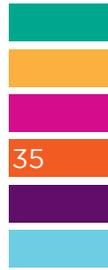


Parmi les personnes sourdes interrogées, l'image qui fut le plus souvent choisie en première position est l'oreille barrée symbolisant la surdité. Ensuite, la représentation des mains qui signent, à égalité avec le drapeau belge, la terre et la phrase «je suis ce que je suis».

L'image le plus souvent choisie en deuxième position est «l'oreille barrée», à égalité avec les mains qui signent et le symbole du féminin.

Et enfin, le troisième pôle identitaire le plus souvent évoqué correspond à «je suis ce que je suis».

Si notre panel de personnes interrogées est représentatif de l'ensemble des personnes sourdes, nous pouvons en conclure que la surdité et la langue des signes constituent des dimensions importantes de leur identité.



Des modèles identitaires

36. Yves Delaporte, «Les sourds, c'est comme ça», Edition de la Maison des sciences de l'homme, 2005, p.127.

Lorsque des personnes sourdes racontent leurs parcours de vie, le moment où elles ont rencontré d'autres personnes sourdes est toujours décrit avec beaucoup d'émotion. Avant de rencontrer des adultes sourds, certains enfants ont même pu croire qu'ils mourraient avant d'avoir atteint l'âge adulte ou qu'ils deviendraient entendants³⁶. Souvent, les récits associent la découverte d'autres personnes sourdes à la découverte de la langue des signes. Ceci dit, comme vous avez pu le lire dans le témoignage d'Astrid, pour certains, c'est la rencontre avec des sourds utilisant la LPC qui a été déterminante. Astrid a trouvé des pairs. Quand elle rencontre un sourd qui code, Astrid se sent bien, c'est «comme un frère» pour elle.

Pour construire leur identité, sourde ou «de sourd», il est important pour des

jeunes sourds d'avoir l'opportunité de rencontrer des adultes sourds pour pouvoir connaître leurs parcours. Cela peut être stimulant. Ces adultes sourds peuvent jouer un rôle de «grand frère».

Prendre connaissance de l'histoire des sourds peut également être intéressant pour un jeune sourd. Il découvrira des hommes et des femmes qui se sont investis, sont parvenus à développer des projets et à faire évoluer les mentalités. Découvrir les parcours de ces personnes sourdes peut lui permettre de se rendre compte qu'avec du courage, tout est possible et que ce n'est pas sa déficience auditive qui l'empêchera d'accomplir de grandes choses.

Présenter toutes les personnes sourdes qui sont devenues célèbres par leurs ac-

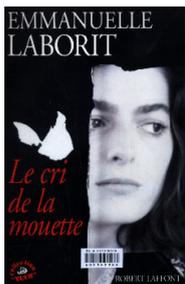
tions nécessiterait plusieurs ouvrages, nous n'en présenterons donc ici que quelques-unes, particulièrement représentatives.

Joseph Henrion (1793-1868). Il naquit à Verviers. Il fut un des élèves les plus distingués de l'abbé Sicard, successeur de l'abbé de l'Épée, dont il devint le secrétaire. Il rencontra Jean-Baptiste Pouplin, à qui il enseigna les méthodes gestuelles des abbés de l'Épée et Sicard. Il devint ensuite professeur dans la première école pour sourds, fondée par Jean-Baptiste Pouplin. Tous les chroniqueurs s'accordent à dire que c'est à leurs compétences et au dévouement de Joseph Henrion que Jean-Baptiste Pouplin doit la réussite de son entreprise.

Découvrir l'histoire de cet homme peut motiver les jeunes sourds, leur donner confiance en eux, mais également permettre à tout un chacun de mieux connaître l'histoire de l'enseignement pour sourds, dont la progression fut paralysée pendant près d'un siècle par le «Congrès de Milan», qui imposa l'oralisme pur.

Il nous faut également parler de **Robert Dresse** (1860-1951). En 1900, il devint le cinquième président de la Société de Secours mutuels des Sourds-Muets de la province de Liège.

En 1905, Robert Dresse intervint dans l'organisation du Congrès international pour l'amélioration du sort des Sourds-Muets et organisa ensuite des congrès-anniversaires de la fondation de la Société. En parallèle, il invitait des personnalités sourdes



étrangères à venir dans nos contrées. Ces rencontres furent d'importantes occasions de contribuer à l'amélioration de la vie des sourds, mais aussi d'avoir la possibilité d'approfondir la connaissance de la langue des signes malgré son interdiction dans l'enseignement suite au Congrès de Milan.

Grâce à son combat méritoire pour les sourds, Robert Dresse fut décoré Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1920, puis Chevalier de la Couronne en 1937.

Plus récemment, une figure contemporaine s'est particulièrement illustrée : **Emmanuelle Laborit**. Née sourde, elle est la petite-fille du scientifique Henri Laborit et la fille du psychanalyste et psychiatre Jacques Laborit. Son livre autobiographique, «Le Cri de la mouette», publié en 1994, a connu un grand succès.

En 1993, elle a reçu le Molière de la révélation théâtrale pour son rôle dans «Les enfants du silence». Elle est la première comédienne sourde à avoir reçu une telle récompense en France. Elle est devenue l'ambassadrice de la Langue des signes en France (LSF).

En 2003, elle prit en charge la direction de l'International Visual Theatre. Ce centre, espace de création unique en son genre, dispense également l'enseignement de la langue des signes. Il se veut avant tout un espace d'échanges ouvert à tous, véritable pont entre la culture sourde et la culture entendante³⁷.

Identités et perspectives

Ces dernières décennies, l'évolution des pédagogies ou des technologies a été considérable. Actuellement, suite au dépistage néonatal généralisé et au recours de plus en plus fréquent aux implants cochléaires, de moins en moins d'enfants sourds apprennent la langue des signes. En effet, L'essentiel de la rééducation de l'enfant sourd, implanté ou pas, est axé sur le développement du langage oral.

L'utilisation des implants cochléaires induit, qu'on le veuille ou non, des modifications importantes de l'identité des personnes sourdes. Avec les implants, un seuil technologique a été dépassé et ce franchissement a transformé considérablement le rapport au monde sonore et les capacités communicationnelles des personnes sourdes. Si les implants ne permettent cependant pas à tous les en-

fants sourds d'accéder au langage oral, ils «favorisent les processus de perception, diminuent le sentiment d'étrangeté entre parents et enfants, et contribuent à rendre la vie familiale plus harmonieuse».³⁸ Accéder à une meilleure audition permet aux enfants de se sentir moins différents de leurs parents.

En France ou en Belgique, jusque dans les années 1970, la quasi-totalité des enfants sourds était scolarisée dans des internats d'enseignement spécialisé. La pédagogie y était d'orientation oraliste mais les élèves et les adultes sourds qui y occupaient des postes subalternes utilisaient la langue des signes. Cette langue ainsi que des rituels, des systèmes symboliques et des institutions sociales spécifiques constituaient une culture originale.

38. Virole, «Nouvelles dimensions de l'identité sourde» in «Les Sourds : aux origines d'une identité plurielle». Gaucher, Charles / Vibert, Stéphane (dir.) 2010 Peter Lang Publishing Group, p.156

Aujourd'hui, les politiques d'intégration et le développement des implants cochléaires modifient, quelque peu, les conditions de la construction de l'identité pour les personnes sourdes. Dorénavant, c'est souvent à l'adolescence que les jeunes sourds implantés, éduqués dans l'oralisme, rencontrent d'autres jeunes sourds signants.

Comme l'adolescence est un moment critique, de bouleversements, cette rencontre peut être à l'origine de conflits avec les parents, à qui ils peuvent reprocher de ne pas leur avoir permis d'avoir accès à cette dimension de leur identité.

Les jeunes sourds, dans le cadre de leurs constructions identitaires, intègrent le paramètre de «surdité» en fonction de leurs vécus respectifs. Certains vont rechercher dans la surdité un certain nombre

de réponses et pourront en faire une des «**causes de leur existence**» (affiliation avec d'autres sourds, professionnalisation dans la surdité, LSF, etc.)

Pour d'autres, la surdité **restera un motif identitaire très discret**, sans qu'il y ait de désir de rencontrer d'autres sourds, même oralistes, sans bien sûr avoir le désir de connaître la langue des signes ou l'histoire des sourds.

Il n'y a rien de «**suspect**» dans ces **différentes attitudes** à partir du moment où cela est juste pour le jeune en question.

Il s'agit pour les professionnels et les parents de rester ouverts à toutes ces possibilités, sans dogmatisme et avec la conscience du poids de l'histoire de la surdité sur nos représentations, qui de-

viennent vite caduques en raison de la vitesse d'évolution technique et sociétale. Ils pourront ainsi accompagner la construction identitaire de l'enfant-sourd / futur adulte vers la position subjective, le «je» qui lui conviendra.

Actuellement, la communauté sourde signante craint parfois de voir disparaître la culture sourde, liée à la langue des signes.

Parfois même, des associations militantes développent une idéologie de victimisation et dénoncent un complot fomenté par les «entendants», visant à priver les sourds de leur droit d'utiliser la langue des signes, allant de pair avec le démantèlement de leur communauté culturelle. Selon Virole, il serait plus raisonnable de parler d'ignorance de la part des ORL que de réelle volonté d'éradication³⁹.

Cependant, parallèlement, une autre tendance se dessine également ces dernières années. Depuis le « réveil sourd » et le développement des outils de communication, une fierté sourde s'est développée.

Les sourds signants ont acquis une meilleure confiance en eux-mêmes, s'expriment plus ouvertement en langue des signes en public et ont développé des actions pour faire connaître leur langue et leur culture.

De plus en plus de personnes entendant se sont intéressées à la langue des signes et s'inscrivent à des cours pour l'apprendre.

39. Ibid., p.157.

Souvent, arrivés à l'âge de l'adolescence, les jeunes sourds qui ont suivi un enseignement en intégration rencontrent d'autres jeunes sourds signants, com-

mencent à signer et à prendre conscience de certaines dimensions de leur identité au travers des contacts avec leurs pairs.



Nous espérons être parvenus à donner un aperçu des dimensions et des questionnements inhérents à la quête identitaire des personnes sourdes.

Les évolutions sociales et technologiques renouvellent en permanence le champ des possibles pour les jeunes sourds à la recherche d'eux-mêmes. Dans un monde qui bouge, il est important pour eux de trouver des repères stables pour construire leur identité, leur rapport à eux-mêmes et aux autres.

Nous avons présenté les différentes perspectives pour appréhender la surdit  et les influences qu'elles pouvaient avoir sur les personnes sourdes, en les repla ant dans leurs contextes historiques et sociaux afin de donner des outils pour favoriser la r flexion sur la question identitaire.

Ces outils sont issus des sciences humaines. Ils induisent des cat gorisations, par essence limitatives. La r alit  est toujours plus complexe.

Nous n'avons cependant pas pu envisager tous les param tres qui peuvent avoir un impact sur celle-ci : nous aurions pu par exemple analyser les diff rentes situations familiales et leurs influences sur la construction de l'identit . Une telle approche pourrait faire l'objet d'une prochaine brochure.

« Qui suis-je ? » : grande question que nous sommes tous amenés à nous poser un jour où l'autre.

Nous constatons actuellement une certaine uniformisation culturelle qui va de pair avec l'émergence d'affirmations identitaires. Ces derniers s'expriment au travers de mouvements communautaires, associatifs, ethniques, nationalistes... Des personnes sourdes ont également été à l'origine d'un tel mouvement d'affirmation identitaire.

Les jeunes sourds, surtout au moment de l'adolescence, sont particulièrement sensibles à cette question. Elle peut être à l'origine de conflits avec les parents.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de consacrer une brochure à cette thématique. Elle vous donnera un aperçu des dimensions et des questionnements inhérents à la quête identitaire des personnes sourdes à travers deux perspectives principales : médicale et culturelle.

Cette brochure aborde également les rapports entre culture et identités et l'histoire de la constitution de la communauté sourde en tant que communauté culturelle.

Elle présente ensuite quelques sourds célèbres et propose quelques perspectives possibles en fonction de l'évolution de la situation pour les personnes sourdes.

Elle intéressera toute personne qui s'interroge sur la question de l'identité.

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Rue Van Eyck, 11A bte 5 - 1050 Bruxelles

Tel : 02/644 66 77 - Fax : 02/640 20 44

E-mail : info@apedaf.be

www.apedaf.be



Éditeur responsable : Anne-Charlotte Prévot

© APEDAF D/2012/4000/2

ISBN 978-2-930587-11-0

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

